



FRATERNITÉ
DES CONSTABLES
DU CONTRÔLE ROUTIER
DU QUÉBEC



Communiqué 2024-51 Le 27 novembre 2024

Renouvellement des assurances collectives

Bonjour à tous,

Le renouvellement de notre contrat concernant les assurances collectives se fera le 1er janvier 2025.

Comme vous le savez, nous avons 2 régimes distincts. Pour celui de l'assurance traitement, qui est obligatoire pour tous, la prime aux 2 semaines augmenteront de plus ou moins de 4\$, la variation est due au fait que le calcul se fait en % du salaire conventionné, soit 1,275%, le changement à ce régime s'étalera jusqu'au 31 mars 2026, soit 15 mois.

Grâce à notre entente avec l'AFPC, nous avons en début d'année changé de régime pour le bloc « santé », le renouvellement se fera aussi le 1^{er} janvier, comme la grille des taux et des protections dépend de vos protections que vous avez choisies, vous allez devoir vous référer au document ci-joint « Zoom sur vos protections » pour connaître la hausse qui s'y réfère, à titre de référence la prime de base augmentera d'environ 9%, malgré cette hausse, la prime sera encore plus basse que l'ancien régime avec plus de protections.

Pour la pérennité de notre régime, vous avez tous une responsabilité qui engendre un impact sur les primes futures, à cet égard nous vous réitérons d'appliquer ces trois principes :

- D'utiliser comme plusieurs autres groupes une pharmacie en ligne dont les coûts de pharmacien sont réduits au minimum, ce qui a des répercussions sur notre régime. Nous suggérons la pharmacie en ligne que d'autres syndicats utilisent et qui réalise la livraison gratuite à domicile partout au Québec. Nous vous suggérons [Pharmacie en ligne Picard & Desjardins \(picarddesjardins.com\)](https://www.picarddesjardins.com/) <https://www.picarddesjardins.com/>
- Pour ceux qui consomment des médicaments sur une base régulière, de renouveler vos prescriptions aux 3 mois plutôt qu'au mois.
- Si vos médicaments sont la conséquence d'un accident de travail, c'est la CNESST qui doit vous rembourser et non notre régime.

Ces petits gestes réalisés par chacun de vous limiteront les hausses éventuelles. Pour toute problématique, veuillez vous référer à un membre de l'exécutif.

Merci
Votre exécutif